

Compte-rendu du Conseil de Quartier Sentier Bonne Nouvelle

Réunion plénière du 17.05.2017

Collège I

Morena CAMPANI	Oui
Anne-Virginie SALA	Oui
Agnès LAKREMI	Exc.
Agnès CHU HANGING	Non
Christel TORIELLO	Oui
Mathilde AHMED-SARROT	Exc.
Karim HAMMOUMRAOUI	Non
Georges LISSOT	Oui
Edward MAYOR	Non
Erwan MARTINEAU	Oui
Eric FLAIG	Non
Nelson GONZALES	Non

Collège II

Personnalités qualifiées	
Gilles DONNARD	Non
Karine CHEVALET	Démissionnaire
Abdelkrim MOULEHIAWY	Exc.

Acteurs associatifs :

M.GOLDBERG	Non
Franck PETREL	Non
NUMA	Non

Suppléants présents

Frédéric LARCHER	Oui
------------------	-----

Collège III

Jacques BOUTAULT	Non
Bruno CHARPENTIER	Oui
Brice ALZON	Non

Étaient également présents : Olivier MAILLEBUAU, Véronique LEVIEUX, Maxime DES GAYETS

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Compte rendu adopté à l'unanimité.

2. PRÉSENTATION « EAU DE PARIS »

Monsieur LUNEL, représentant « Eaux de Paris » fait une présentation des travaux qui auront lieu dans l'arrondissement sur 1,60 km. Il s'agit du renouvellement de la conduite d'eau potable d'un diamètre 0,3 mètres de la place de la Bourse au boulevard Sébastopol.

Le renouvellement de cette conduite nécessite la mise en oeuvre de 4 puits de service pour la sortie et l'approvisionnement des nouveaux tuyaux :

- 86 rue Réaumur, 126 rue Réaumur, 130 rue Réaumur, 11 place de la Bourse
- 3 emprises pour le personnel en sortie des ouvrages après travaux amiante
- 30 rue Palestro
- 112 rue Réaumur
- 15 place de la Bourse
- 1 emprise pour la base vie située au 96 rue Réaumur.

Des contraintes de réalisation :

- Conduites existantes sont en fonte grise revêtue extérieurement par une peinture amiantée
- Chaussée en partie amiantée
- Maintient de la sécurité incendie
- Maintient de l'alimentation en eau des immeubles durant les travaux
- Ouvrages existants (égouts) par endroit trop exigus. Eau de Paris fait appel à des entreprises spécialisées pour la mise en œuvre des procédures liées au désamiantage. Ces procédures respectent l'ensemble des prescriptions liées à la réglementation (protection des salariés et du public).

Des informations seront faites aux riverains pendant toute la durée des travaux estimée à 6 mois.

3. PRÉSENTATION « RUES VÉGÉTALES »

Bruno CHARPENTIER présente ce projet de végétalisation des rues de Paris qui aboutira à l'horizon 2020. Chaque mairie doit proposer une rue à végétaliser (exemple de la rue des Citeaux 12ème). La mairie du 2^e arrondissement va proposer pour ce dispositif trois rues: la rue de Mulhouse la rue de Cléry et la rue des Panoramas.

Pour plus d'informations : <http://www.paris.fr/ruesvegetales>

4. NUISANCES PLACE D'ALEXANDRIE

Un groupe de riverains est présent dans la salle pour parler des nuisances présentes sur cette place et qui se concentrent autour des tables d'échecs. Un groupe de jeune est signalé comme fauteur de troubles à répétition. Plusieurs habitants du passage du Caire sont excédés par ces problèmes. Des détritux sont signalés également par Erwan MARTINEAU suite au passage des jeunes qui squattent sur cette place et qui font beaucoup de bruit.

Olivier MAILLEBUAU présente deux invités, des éducateurs spécialisés du centre de prévention sécurité à la Clairière. Ils font de la prévention spécialisée (sans mandat judiciaire) sur les lieux de vie et avec la libre adhésion des jeunes. La portée de l'action est toutefois limitée car cela prend du temps et surtout les éducateurs n'interviennent pas entre 23h et 3h. Le travail est sur le moyen et le long terme. Il faut d'abord l'adhésion du groupe suivi d'un travail personnalisé. Ils suivent les jeunes dans l'arrondissement depuis des années. Ils travaillent sur le 2^e et le 3^{ème} arrondissement. Les jeunes sont en perpétuelle quête d'espace.

Concernant la place d'Alexandrie, il s'agit d'un groupe d'environ 20 individus. Ils étaient avant devant l'école de la rue Dussoubs. Beaucoup sont déscolarisés. Ils ne sont pas agressifs. Ils sont accompagnés dans un dispositif de chantier éducatif et dans l'insertion dans le monde du travail.

Olivier MAILLEBUAU identifie également deux moyens d'action : via le contrat de sécurité de l'arrondissement et par la présence des agents en tenue. Il faut appeler le commissariat car cela permet d'avoir un signalement donc un suivi. En l'état, le suivi n'est pas satisfaisant. Il propose de faire un point après les vacances d'été.

Les habitants présents demandent l'enlèvement des tables d'échecs installées sur proposition du Conseil de quartier.

Bruno CHARPENTIER estime que c'est le Conseil de quartier qui doit faire cette demande car c'est un projet du Conseil de quartier via le budget participatif parisien 2015.

Maxime DES GAYETS constate qu'on arrive à des conflits d'usage suite à l'évolution du quartier.

Anne-Virginie SALA estime à son tour que le sujet même des nuisances n'est pas représenté par les tables d'échec. Elle est d'accord pour le principe mais c'est prématuré en l'état. Il faudrait également avoir une vision globale du projet de la place. Elle espère également que d'autres acteurs devraient s'approprier la place.

5. PRÉSENTATION DES PROJETS DU CONSEIL DE QUARTIER

Un retour est fait sur les projets présentés par le Conseil de quartier au budget participatif 2017, notamment celui de la contre-allée Lazareff.

Maxime DES GAYETS fait débrief positif sur l'atelier de co-construction du projet qui a vu la fusion des trois projets déposés sur le sujet au fil du temps. L'ensemble des projets du 2^e arrondissement est analysé en commission par la mairie le 29.06..

Morena CAMPANI présenté le travail sur les seniors dans le quartier. Suite à la présentation du projet Fluicity lors de la précédente réunion, une proposition de collaboration est faite par le réseau citoyen. Elle s'élève à 4900€. C'est la mairie d'arrondissement qui va signer finalement une convention de collaboration avec Fluicity.

6. DIVERS

Frédérique KLEMAN fait part du problème que rencontre son association, le centre sportif Beauregard (qui propose des activités comme le basket, les échecs et une chorale aux enfants du quartier). En effet il y a un risque de ne plus avoir de salle pour le basket, la salle Saint Merri sera bientôt en travaux. La mairie, consciente de ce souci, a trouvé des solutions pour perdurer les activités du centre.

Une personne de la salle signale que le récipient pour la collecte de vêtements de la rue Saint Philippe est souvent vandalisé, les vêtements restant longtemps par terre.

Enfin, la situation de la portion de rue affaissée (rue d'Aboukir) est à nouveau évoquée. Bruno CHARPENTIER rappelle qu'il n'y a pas de danger pour les immeubles et les habitants.

Prochaine réunion : le 13.09.2017 à 20 heures en mairie d'arrondissement.